

## Le 23 février 1769 - Poivre et Steinauer au ministre

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/25 f°30.

Productions de la colonie et importations

---

Demandes  
à la Compagnie  
pour les besoins de la Colonie.  
N°36

A l'Isle de France le 23 février 1769

Monseigneur,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint trois états de demandes faites à la Compagnie des Indes à Paris par ses préposés dans cette île, pour les besoins de cette colonie, tant en vivres et boissons qu'en marchandises sèches et en effets de marine pour l'année 1770.

Ces états ont été dressés de concert avec M. l'ordonnateur qui a fait retrancher une partie des objets de luxe et a fait augmenter ceux de nécessité. Nous vous prions instamment, Monseigneur, de vouloir bien vous faire rendre compte des envois que la Compagnie fera pour ces îles, de faire comparer ses états d'envois avec ceux des demandes ci-jointes et de forcer la Compagnie à mieux approvisionner ces îles qu'elle ne l'a fait par le passé. Les habitants et les armateurs se plaignent à juste titre que depuis plusieurs années les magasins de la Compagnie en cette île ont été mal pourvus ; que les boissons surtout, les cordages et les toiles d'Europe ont manqué.

Nous vous prions d'observer que ces états de demandes ne sont que pour l'Isle de France, que les préposés de la Compagnie à l'île de Bourbon envoient de leur côté des états séparés pour les besoins de cette autre colonie et dont MM. les administrateurs du Roi à Bourbon ne manqueront pas de vous adresser des doubles.

Suivant les calculs de MM. les agents du Bureau de Commerce en cette île, les besoins absolus de la colonie en marchandises de France montent annuellement à la somme de quinze cent mille livres au moins. Nous n'avons pas encore eu le temps de vérifier ces calculs, mais à l'aperçu ils nous paraissent justes. Nous voyons d'un autre côté que les besoins annuels de cette colonie en marchandises des Indes et de Chine montent à la somme de trois cent mille livres, y compris les toiles nécessaires à la traite de Madagascar ; ainsi voila des besoins annuels pour la somme au moins de dix-huit cent mille livres.

Le sol de l'île produit des grains pour la somme d'environ un million aux prix qui ont été réglés pour les blés, le riz, les maïs et les haricots, déduction faite des grains réservés par les cultivateurs pour la nourriture de leur famille, de leurs esclaves et de leur basse-cour.

Les forges de MM. de Rostaing et Hermans fournissent actuellement un million de fer qui à raison de 200 livres le millier, qui est le plus bas prix auquel on puisse fixer cette production de l'île, produisent une somme de deux cent mille livres.<sup>1</sup>

Nous comptons environ sept mille bêtes à cornes faisant souche dans l'île, lesquelles donnent annuellement une augmentation de mille bêtes. Cette augmentation est un produit de cent mille livres à

---

<sup>1</sup> Dans une lettre au ministre du 6 août 1768 - Poivre expliquait que l'on ne pourrait pendant des années compter sur les fers produits par Hermans puisque l'essentiel de la production allait aux Indes pour régler ses dettes envers ses clients.

raison de cent livres par chaque tête, ce qui est le prix le plus modique auquel on puisse évaluer un taureau ou une génisse créole d'une année.

L'éducation des autres animaux, tels que les cabris, poules, etc., la culture des jardins et des vergers, la pêche, peuvent rapporter aux cultivateurs une somme de cent mille livres.

La fabrique des sucres et celle de la guildive établies sur l'habitation dite de la Villebague appartenant au Sr de La Roche donne un produit d'environ vingt cinq mille livres. Cette sucrerie pourrait être en beaucoup meilleur état, en en augmentant le produit du sol, elle diminuerait la somme qui sort de l'île pour les sucres de Bengale, de Chine et de Batavia.

La culture des cotonniers est presque nulle aujourd'hui : les habitants qui l'avaient entreprise se trouvant sans force et ne pouvant se procurer la quantité d'esclaves nécessaire pour la récolte des cotons l'ont abandonnée pour la plus grande partie et nous estimons que l'île ne produit pas aujourd'hui pour plus de vingt mille livres de cette marchandise.

La culture du café a beaucoup plus de faveur. Avant l'arrivée de l'administration royale dans l'île, on y comptait environ 700 mille pieds de caféier. On en compte aujourd'hui 11 à 12 cent milliers, et depuis une année il s'en est fait des semis considérables, de sorte que l'on doit compter sur environ trois millions de pieds de caféier en rapport dans trois années. Les cafés réussissent très bien ici : ils sont au moins aussi bons que ceux de l'île de Bourbon. Dès cette année on peut compter sur une récolte au moins de six à 7 cent milliers ce qui, à raison de 7 sols la livre, prix fixé par l'ordonnance de Sa Majesté du 20 septembre 1766, donnera aux cultivateurs un produit de 24500 livres tiré du sol de l'île et dans trois ou quatre années la production sera au moins doublée.

En résumant les différents produits du sol de cette colonie, comparés avec la somme des besoins que ses habitants sont obligés de tirer de France et des Indes, il résulte que la dépense annuelle des colons surpasse dans ce moment de cent dix mille livres le produit total de leurs cultures.

Mais il y a tout lieu d'espérer que dans peu, la valeur des productions du sol surpassera de beaucoup la dépense forcée du cultivateur en comptant simplement sur le succès des cafés.

Si les autres objets de culture que l'administration cherche à introduire dans l'île peuvent réussir comme nous avons lieu de l'espérer, alors la colonie pourra devenir riche par sa culture ; elle cessera d'être à charge à l'Etat ; elle payera les dépenses qu'il aura faites pour l'établir : mais pour la conduire à ce point de prospérité il lui faut des secours.

L'immensité de ses dettes dans le moment est le plus grand obstacle à son rétablissement. Il n'est presque point ici de cultivateur qui ne doive beaucoup au-delà de sa propriété.

Nous sommes avec respect,

Monseigneur,

Au Port Louis Isle de France  
Le 23 février 1769

Vos très humbles et  
très obéissants serviteurs.

*Signé* : Steinauer Poivre

\* \* \*